

Pôle Affaires Juridiques
Service Affaires Juridiques

En date du 9 février 2023, l'Assemblée délibérante a décidé de confier le contrat de concession du service public d'eau potable des communes de Catillon Fumechon, Ménévillers, Montgerain, Moyenneville, Saint Martin aux Bois et Wacquemoulin à SUEZ pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2023.

- Prix du service :
- . Abonnement 15 € HT / an / abonné
- . Prix du m³ : 0.99850 € HT / m³

Cette délibération ainsi que les pièces du dossier sont consultables sur place aux permanences de la collectivité ou par envoi d'une copie sur demande expresse, dans le respect des secrets protégés par la loi.